

4^e édition « *ÇA SERAIT CRIMINEL DE LE MANQUER!* »
Colloque 2010 - du 3 au 5 février
Hôtel Chéribourg

Saint-Jérôme, le 18 septembre 2009

Chères consœurs,
Chers confrères,

Quelques-uns auront sourcillé, voir rouspété à la vue du prix du colloque 2010. Je tiens à préciser que le prix comprend les sept (7) repas (incluant les taxes et le service), les cinq (5) pauses-café, la documentation et que celui-ci s'avère d'une durée de **15 heures** qui seront créditées par le Barreau du Québec aux fins de formation obligatoire sans oublier que le président d'honneur n'est nul autre que l'honorable Thomas Albert Cromwell, de la Cour suprême du Canada. Également, le prix de la nuitée est moins dispendieux que l'année dernière (de 169 \$ à 115 \$ que ce soit occupation, simple, double, triple ou quadruple). Nous avons choisi d'inclure le prix des repas au colloque simplement par souci d'une gestion moins complexe pour tous.

Par ailleurs, une petite étude comparative quant aux prix des conférences du même acabit pourrait vous faire réaliser que le prix du colloque lui-même (environ 250,00 \$) demeure l'un des moins dispendieux que vous puissiez trouver.

Voici un avant-goût des conférences qui vous seront offertes :

- ❑ Me Louis Belleau : le contre-interrogatoire en matière d'identification oculaire;
- ❑ Me Danielle Roy : la communication de la preuve : divers aspects, impact art. 24(1) Charte;
- ❑ M. le bâtonnier Marco Labrie : les requêtes en droit criminel;
- ❑ Mme Joanne Rouleau criminologue et professeur à Université de Montréal : les risques de récidive et les méthodes pour les évaluer;
- ❑ L'honorable François Doyon : particularités de la plaidoirie en appel, etc.

Nous sommes à finaliser le programme et déjà, nous avons reçu 120 inscriptions. Les places sont limitées et n'oubliez pas que vous pouvez vous inscrire en ligne, en profitant du paiement par carte de crédit, sur le site de l'AQAAD.

En terminant, je tiens à vous souligner que tous les profits de cet événement servent aux différents comités de l'association, les interventions auprès des tribunaux ou toutes autres situations ou l'AQAAD est fière de représenter la position des ses membres.

Souhaitant vous rencontrer lors de cet événement annuel

Salutations.



Joëlle Roy, avocate
Présidente du colloque 2010